

Monsieur le commissaire enquêteur

Cette contribution concerne la ville de Castelnau le Lez, deuxième ville de la Métropole et s'attachera à la problématique concernant la circulation sur l'avenue Jean Jaurès et la mobilité.

Nous sommes fermement OPPOSÉS à un SENS UNIQUE sur l'avenue Jean Jaurès à Castelnau le Lez. Cette avenue est la voie structurante Nord/Sud qui dessert le centre-ville. Elle permet à tous les habitants des quartiers nord de Castelnau, plus de 1500 personnes, d'accéder au centre-ville et aux différentes prestations attendues d'un centre-ville, prestations administratives, commerciales et culturelles.

Constat :

-L'analyse des documents du PDM montre que la Véloligne n°1 passerait par l'avenue Jean Jaurès. Projet 4.4 Vallée du Lez page 92 plan

-L'analyse des documents du PLUi-C montre que l'avenue Jean Jaurès allait être élargie pour une piste cyclable. Règlement 2 TITRE I Page 588

-La configuration actuelle, ancienne, historique, de l'avenue Jean Jaurès rend impossible, le passage de deux voies voitures plus une voie cyclable double.

En tant qu'habitant de Castelnau du centre-ville, proche de l'avenue Jean Jaurès, depuis 15 années et cycliste je constate que la mise en sens unique de Jean Jaurès aurait des conséquences sur la vie de nombreux castelnaudais et sur l'activité des commerçants, qui après tous les travaux subis ces derniers mois n'ont vraiment pas besoin de nouveaux freins à l'accès aux services et commerces du centre-ville, sans parler de l'impact sur les habitants des communes voisines également dans la Métropole (Clapiers et Jacou notamment). C'est la qualité de vie de tous, castelnaudais et habitants des communes proches qui serait impactée.

Propositions :

Réaliser et construire d'abord la DEM (prévue depuis plus de trente ans), pour permettre la déviation des flux de véhicules en provenance de Jacou Teyran voir de l'arrière-pays. Fiche action A4 page 21 « VALORISER LE RÉSEAU ROUTIER STRUCTURANT ET NOTAMMENT LE CONTOURNEMENT » Projet Page 30

Contournement intercommunal

Etudier les différentes possibilités, les différents trajets possibles et faire les études d'impact nécessaires afin d'en mesurer les conséquences

Consulter les castelnaudais.

En espérant que cette contribution et son questionnement retiendra votre attention, veuillez agréer Monsieur le Commissaire enquêteur mes sincères salutations

Christian THEVENAU